

Affaire suivie par :

Céline BISSCHOP
Direction des Ressources Humaines
Responsable du pôle formation, emplois
et compétences.

Réf. 2026_010

Lille, le 31 mars 2026

NOTE DE SERVICE

à l'ensemble des personnels ouvriers

Objet : Note relative à l'organisation des examens professionnels des personnels ouvriers.

Le CROUS de Lille organise en 2026 plusieurs examens professionnels.

Les personnels ouvriers intéressés pourront s'inscrire sous réserve de remplir les conditions d'ancienneté. J'attire votre attention sur le fait qu'il ne s'agit pas d'une nouvelle vague de fonctionnarisation. Peuvent postuler à ces examens professionnels, les personnels ouvriers en CDI dans le cadre d'un souhait d'évolution.

Trois postes sont proposés, répartis de la manière suivante :

Echelle	Poste	Nombre de poste	Condition d'accès	
4	Serveur.se/caissier.ère	1	Agents de la catégorie immédiatement inférieure qui comptent au moins 1 an d'ancienneté de service dans leur échelle.	Ou au moins 5 ans d'ancienneté de services dans les œuvres universitaires et scolaires pour l'accès aux échelles 5, 6 et 7, quelle que soit l'échelle actuelle de l'agent.
5	Cuisinier.ère	1		
7	Responsable des services techniques	1	Agents de la catégorie immédiatement inférieure qui comptent au moins 3 ans d'ancienneté de service dans leur échelle.	

NB : la localisation précise des postes en Unité de Gestion ou en service reste à déterminer.

La période d'inscription pour les examens professionnel 2026 est la suivante :

Du mardi 14 avril 2026

Au mardi 12 mai 2026

Pour être valides, les inscriptions s'effectuent de la manière suivante :

- Complétude du dossier en annexe (attention le dossier doit être dactylographié)
- Envoi du dossier dûment renseigné à la Direction des Ressources Humaines

Les dossiers doivent être lisibles et **envoyés, AVANT LE 12 MAI 2026** :

- par mail : concours@crous-lille.fr
ou,
- par voie, hiérarchique, courrier interne ou postale (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse :

CROUS de Lille Nord Pas de Calais
Direction des Ressources Humaines
Cité Marianne - 2, boulevard de Strasbourg
BP 50100 - 59017 Lille Cedex

L'inscription aux examens professionnels, est une démarche personnelle et réalisée de manière autonome par le candidat.

Chaque examen comprend une épreuve d'admissibilité (dossier de candidature à constituer avec : fiche individuelle, CV, rapport d'aptitude professionnelle par le N+1, rapport d'activité, éventuellement travaux réalisés pour compléter le rapport d'activité) et une épreuve d'admission (oral de 30 minutes et éventuellement épreuve pratique).

La Direction des Ressources Humaines se tient à votre disposition pour tout complément d'information.


Guénaél PIRA

Directeur Général